

Altkirch • Brunstatt • Cernay • Colmar • Ensisheim •
Guebwiller • Kingersheim • Masevaux • Mulhouse • Rixheim
Saint-Louis • Sainte-Marie-aux-Mines • Wintzenheim • Wittenheim



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

Vers de nouveaux horizons

haut-rhin.fr

Conseil départemental



Haut-Rhin

“ Un cap de rigueur et d’audace ! ”

Édito du Président



J’ai le plaisir de vous présenter dans les pages qui suivent, le rapport d’activités de l’administration haut-rhinoise pour 2015.

Si ce document a pour vocation légale de présenter une année de travail de nos services, il constitue également le premier bilan politique du Conseil départemental profondément renouvelé lors des élections de mars 2015. Il met ainsi en valeur, de façon synthétique, les nombreux efforts qui ont été réalisés, en étroite synergie entre élus, cadres

et collaborateurs, afin de maintenir à flot des finances départementales dangereusement ballottées entre des dépenses sociales en constante progression et des dotations de l’État en forte diminution.

La poursuite d’un cap à la fois de rigueur et d’audace a permis de résoudre cette équation financière, tout en rendant possible l’exercice de compétences obligatoires qui s’avèrent de plus en plus lourdes. Mais il a également favorisé le maintien de ces quelques marges de manœuvre qui donnent un vrai sens au principe de libre administration des collectivités locales.

En effet, c’est en continuant à soutenir notre économie par de forts investissements et nos partenaires associatifs par des aides financières essentielles à la préservation du lien social, que le Conseil départemental du Haut-Rhin restera un acteur de premier plan du développement local.

Notre démarche partagée me semble d’autant plus vertueuse qu’elle s’est inscrite dans un contexte institutionnel lui aussi très perturbé, marqué en particulier par la création de la méga-région Grand Est et par l’intervention d’une nouvelle loi de répartition des compétences entre les collectivités locales.

Si nous sommes parvenus à maintenir ce cap ambitieux dans un environnement aussi instable, c’est notamment grâce à l’adoption de mesures innovantes, comme par exemple celles relatives à la mise en œuvre du rSa.

Mais c’est aussi et surtout à travers l’engagement profond de chacun de nos élus et de chacun de nos agents, dans la prise en compte de l’intérêt de notre département et de ses habitants, ainsi que dans la recherche de solutions favorisant le développement de tous ses territoires.

Nous ne sommes qu’au début de ce parcours, mais nous y restons tous engagés avec conviction, détermination et foi en l’avenir.

Eric Straumann

Président du Conseil départemental
Député du Haut-Rhin

Édito du Directeur général des services



L'année 2015 marque un tournant important dans la vie de notre collectivité avec l'élection d'une nouvelle Assemblée et d'un nouveau Président, la mise en œuvre de la loi NOTRe et l'accroissement de la contrainte budgétaire.

Il convenait, dès lors, d'engager la redéfinition du périmètre des compétences du Département et l'évaluation des politiques conduites, de procéder à la création d'outils nouveaux de gestion et de prévision ainsi que de faire évoluer l'organisation des services.

Fort du dynamisme de ses élus, épaulés par le professionnalisme et le sens du service public de ses 2 400 collaborateurs, le Département a pu franchir cette première étape, confiant de son utilité et de son avenir dans l'aménagement du territoire et dans l'apport de prestations de proximité individualisées à nos concitoyens.

Cet effort devra être poursuivi afin d'incarner, pour la population et les forces vives du Haut-Rhin, une image de modernité, d'efficacité et d'humanité.

Notre administration a progressé dans la culture de la transversalité, la mutualisation de l'expérience et le croisement des expertises afin d'insuffler davantage de vision globale et de pertinence dans ses interventions.

A travers un effort important de formation, elle s'emploie à valoriser ses nombreux métiers afin que les agents bénéficient des meilleurs apports pour actualiser et accroître leur professionnalisme.

Nous sommes sur la bonne voie ; ce rapport d'activité des services, pour l'année 2015, témoigne de l'intensité du travail fourni, ce dont chacune et chacun doit être remercié. C'est ce que je fais, aujourd'hui, bien volontiers en associant à ces remerciements mon prédécesseur, Monsieur Georges WALTER, en situation de responsabilité jusqu'en juillet 2015.

Philippe Jamet
Directeur général des services

Sommaire

p. 7 **Attractivité et aménagement du territoire**

Attractivité des territoires et développement touristique
Action transfrontalière, européenne et internationale
Promotion du bilinguisme
Action territorialisée
Urbanisme et aménagement

p. 13 **Territoires et infrastructures**

Routes, transports et déplacements
Grands équipements et infrastructures de communication
Environnement et Cadre de vie

p. 19 **Solidarité**

Action sociale de proximité
Enfance, santé et insertion
Autonomie
Études, finances et appuis de la solidarité
Habitat et solidarités

p. 25 **Éducation, culture et sport**

Éducation et jeunesse
Culture et patrimoine
Actions sportives

p. 29 **Administration générale et ressources**

Ressources Humaines
Finances
Systèmes d'Information
Bâtiments départementaux et logistique
Contrôle de gestion et pilotage des politiques publiques
Appuis juridique et documentaire
Communication



Attractivité et aménagement du territoire

■ Attractivité des territoires et développement touristique

Économie

En 2015, le Département du Haut-Rhin a poursuivi sa politique volontariste en faveur du développement économique et de la création de richesses et d'emplois durables. L'accent a été mis plus particulièrement sur le soutien aux projets collaboratifs et innovants, l'objectif étant de favoriser l'émergence de nouvelles filières qui s'appuient sur les atouts locaux.

Ces interventions se sont déployées notamment au travers d'avances sans intérêt versées à ALSABAIL pour soutenir l'immobilier d'entreprises, de la politique d'aide en faveur des artisans, du fonds de garantie mis en place avec la SIAGI (Société Interprofessionnelle Artisanale de Garantie d'Investissement) pour renforcer la structure financière des entreprises ou encore d'actions de promotion et d'animation des territoires. À titre d'exemple, le Département a soutenu 9 entreprises avec le concours d'ALSABAIL, pour un montant total d'investissements de 11 450 000€ (2 800 000€ d'avances), contribuant ainsi à la création ou au maintien de 42 emplois.

Face aux évolutions institutionnelles en cours et dans un objectif d'optimisation, les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont acté la fusion des agences de développement économique, l'ADIRA et le CAHR, en une agence unique dénommée « ADIRA - l'Agence de développement d'Alsace ». Cette fusion, dans le cadre d'une gouvernance élargie, favorisera le développement des territoires et contribuera au redressement de l'économie alsacienne.

La volonté de coopération interdépartementale et de convergence des actions s'est également traduite par l'engagement des deux Départements à actualiser et harmoniser les statuts départementaux relatifs à l'ouverture des commerces les dimanches et jours fériés, tout en tenant compte des spécificités locales. Par ailleurs, le travail collaboratif entrepris dans le cadre du tableau de bord de veille des territoires a été poursuivi.

En 2015, le Département du Haut-Rhin a consacré 4 263 419€ à sa politique de soutien à l'économie, dont 2 610 635€ en investissement et 1 652 784€ en fonctionnement.

Enseignement supérieur et recherche

Depuis la création de l'Université de Haute-Alsace en 1975, le Département s'est toujours fortement mobilisé aux côtés de l'Université et des organismes œuvrant pour le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans le Haut-Rhin.



En 2015, au vu de la situation économique particulièrement difficile et malgré un contexte financier contraignant, le Conseil départemental a maintenu ses aides et a consacré 1,1 M€ pour des projets innovants. Il s'est d'ailleurs engagé, une nouvelle fois, aux côtés de l'État et des autres collectivités territoriales, en tant que partenaire financier pour des opérations de recherche et d'innovation inscrites au Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2015-2020.

Ainsi, en plus de son soutien à l'Université, il a notamment apporté son concours financier à

l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation de MULHOUSE, à l'Institut franco-allemand de recherches de SAINT-LOUIS, au réseau trinational en neurosciences NEUREX, au Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie CETIM CERMAT de MULHOUSE, à l'Institut Supérieur Textile d'Alsace de MULHOUSE et au Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace.

En 2015, le Département du Haut-Rhin a alloué 1 111 652 € au titre de cette politique en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont 547 076 € en investissement et 564 576 € en fonctionnement.

Développement touristique

Le tourisme contribue, par son poids économique et ses emplois, à la valeur ajoutée du département : plus de 6 % du PIB régional ; 350 M€ de valeur ajoutée pour les entreprises touristiques haut-rhinoises ; 15 000 emplois (soit 5,3 % des emplois). Le Conseil départemental du Haut-Rhin a conduit une politique volontariste et innovante en matière de soutien à l'attractivité touristique, qui a porté tant sur des actions de promotion et d'animation touristiques que sur des aides aux investissements afin de favoriser la compétitivité de nos entreprises locales.

Dans ce cadre, la stratégie commune de développement touristique s'est poursuivie en 2015 au niveau alsacien. Elle s'est articulée avec les politiques conduites à l'échelle du Massif des Vosges et celles des territoires voisins et transfrontaliers. Elle a vu la concrétisation de plusieurs actions en 2015, telles que l'appel à projets en faveur de l'hôtellerie alsacienne (7 projets d'investissement soutenus avec une aide départementale totale de 300 000 €) ou encore la troisième édition du slowUp Alsace qui a accueilli quelque 36 000 participants.

Soucieux de s'engager pleinement pour l'avenir, l'emploi, le dynamisme et l'attractivité de leurs territoires, les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont décidé en 2015 de la création d'une agence unique de développement de l'économie touristique au service de l'Alsace, dénommée Alsace Destination Tourisme.



Enfin, il convient de citer également le Parc du Petit Prince qui a connu sa première année pleine de fonctionnement et affiché une fréquentation de l'ordre de 120 000 visiteurs. Des réflexions sont engagées depuis mi-2015 afin de structurer un grand site touristique regroupant le Parc du Petit Prince, l'Ecomusée et le Carreau Rodolphe.

En 2015, le Département du Haut-Rhin a dépensé 3 576 614 € pour sa politique de développement touristique, dont 782 509 € en investissement et 2 794 105 € en fonctionnement.

Montagne

En 2015, la poursuite de l'engagement du Département en faveur de la montagne s'est traduite par le versement de subventions à hauteur de 1,7 M€ au total, au profit des 4 syndicats mixtes gestionnaires des stations de montagne. Ces investissements ont permis d'améliorer les activités de loisirs et de tourisme sur ces sites, grâce à l'installation ou la restructuration d'équipements tels que :

- Lac Blanc : 308 457 € consacrés essentiellement à l'activité VTT, emblématique du site, ainsi qu'aux aménagements paysagers ;
- Schnepfenried : 225 356 € destinés notamment au remplacement du télésiège Deybach (ouverture d'une piste bleue supplémentaire à destination des familles) ;
- Markstein : 277 719 € pour la poursuite du programme de construction de la station d'épuration ;
- Ballon d'Alsace : 899 646 € dédiés au bouclage du plan global de restructuration du site (aménagements paysagers, acquisitions immobilières, construction d'une station d'épuration...).

À l'issue de treize années de politique d'aménagement des stations de montagne, le Département a souhaité définir une nouvelle gouvernance des syndicats mixtes de montagne pour adapter les moyens de pilotage aux enjeux futurs de l'aménagement et de la gestion des sites de loisirs de montagne. Cette réflexion sera poursuivie en 2016.

■ Action Transfrontalière, Européenne et Internationale

Coopération transfrontalière

Partenaire actif des instances de coopération transfrontalière (Conférence du Rhin Supérieur, Conseil Rhénan, Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur, comité de suivi des programmes INTERREG IV et V « Rhin Supérieur »), le Département a participé en 2015 au montage de projets dans de nombreux domaines (aménagement du territoire, culture, santé, économie, ...) au profit des citoyens haut-rhinois. Le Département a également présidé, en 2015, la Commission « Agriculture Environnement » du Conseil Rhénan, véritable instance d'échanges entre élus sur les thématiques d'éducation à l'environnement, de développement durable ou d'énergies renouvelables.

À l'instar des années précédentes, il a par ailleurs été le porteur du Système d'Information Géographique du Rhin Supérieur (SIGRS), devenu « GeoRhena » dans le cadre d'un nouveau projet INTERREG V pour 2015-2018. Cet outil permettra à terme de disposer d'une nouvelle infrastructure technique (géoportail) permettant un échange plus facile et rapide des données et une visualisation thématique inédite du territoire du Rhin Supérieur.

Un partenariat rapproché a été poursuivi avec le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald (fonds microprojets, rencontres d'élus et de personnels administratifs) et la République et Canton du Jura (projet « colportage des sciences transfrontalier »).

107 018 € ont été consacrés en 2015 en faveur de la coopération transfrontalière.

Action européenne

Le Département a participé aux instances de gouvernance et de programmation des fonds européens. Plusieurs projets départementaux ont ainsi bénéficié d'un soutien du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) : des opérations de rénovation BBC de collèges (Bel Air à MULHOUSE, Martelot à ORBEY, de Dadelsen à HIRSINGUE), la construction BBC de la nouvelle médiathèque départementale d'Altkirch, ou encore un projet de restauration du bon état écologique de la Doller. Le Département a aussi géré directement une partie de l'enveloppe du Fonds Social Européen (FSE), qui abonde la politique départementale d'insertion et permet de soutenir des actions d'accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires du rSa.

En 2015, le Département a mené des actions de sensibilisation à l'Europe, en participant au Mois de l'Europe en mai et en soutenant deux structures d'information sur l'Europe : le Bureau Alsace Europe de Bruxelles et le Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE). Dans le cadre du partenariat avec le CIIE, plus de 5 500 jeunes ont bénéficié d'une intervention depuis 2008.

Le Conseil départemental a poursuivi sa coopération avec le Powiat de WROCLAW (Pologne).

Au final, 84 400 € ont été alloués pour le suivi des politiques européennes et 3 623 € pour la coopération avec le Powiat de Wroclaw.

Coopération internationale

Malgré la situation d'instabilité au Mali, le Cercle de Yanfolila a bénéficié d'un appui à la mise en œuvre de son plan de développement. Diverses actions ont été réalisées en 2015, en partenariat avec l'IRCOD et l'AFDI68 : formation d'agriculteurs et de maraîchers ; construction d'une retenue d'eau permettant la valorisation des terres agricoles. Le Département a présenté cette action de développement, menée à Yanfolila avec ses partenaires, lors de la fête de la mangue organisée par AFDI 68 en avril 2015.



Achèvement de la retenue d'eau construite à Yanfolila au Mali, avec l'aide du Département

Le Conseil départemental a également poursuivi le partenariat avec la commune de KOMBISSIRI au Burkina Faso, à travers un projet environnemental de collecte et de gestion intégrée des déchets

mené par l'association Burkinasara de RIQUEWIHR.

En 2015, 108 594 € ont été affectés à la coopération internationale.

Promotion du bilinguisme

Pour des raisons à la fois culturelles et économiques, la promotion du bilinguisme a été fortement soutenue en 2015 par le Conseil départemental du Haut-Rhin, l'objectif prioritaire étant de permettre à tous les élèves d'accéder à l'enseignement de la langue régionale dès l'entrée en maternelle.

En juin, le Conseil départemental a cosigné de nouvelles conventions avec l'État, la Région, le Département du



Bas-Rhin et l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA). Une convention cadre 2015 - 2030 précise les objectifs ambitieux, tels que 50 % d'enfants scolarisés en cursus bilingue paritaire à l'horizon 2030, tout le territoire du département couvert par une offre bilingue de proximité et au moins 25% d'élèves poursuivant le cursus bilingue à l'entrée en 6^e au collège.

Un fonds de concours, d'un montant de 1 M€, versé à l'Éducation Nationale, permet de soutenir l'apprentissage de la langue régionale dans le

primaire et dans le secondaire. Il s'agit notamment d'accompagner, aux côtés de tous les partenaires concernés, l'attractivité du métier de professeur des écoles pour la voie bilingue et de développer une véritable animation des territoires intégrant le volet sociétal.

Le Département a également soutenu le monde associatif et les collectivités locales en subventionnant des actions en faveur de la pratique de la langue régionale : animations théâtrales, forum annuel Bilingo de GUEBWILLER, signalétiques bilingues dans les collèges, panneaux bilingues dans les communes...

Les deux assemblées départementales alsaciennes ont exprimé, en septembre, leur forte volonté de convergence afin d'œuvrer, en parfaite collaboration, à la poursuite de cette politique linguistique.

chiffres CLÉS

- 1,9 M€** consacré au développement de la langue régionale
- 186** écoles maternelles et élémentaires (1/3 du département)
- 13 000** élèves du primaire (soit 17,5%)
- 32** collèges du département (27 publics et 5 privés)
- 2 050** collégiens (soit 5,6 %)

Action territorialisée

La 1^{ère} révision des sept Contrats de Territoire de Vie de 2^e génération (2014-2019), élaborée conjointement par les partenaires des territoires et le Département, a été adoptée par l'Assemblée départementale le 23 janvier 2015. Avec cette première révision, 66 764 791 € d'aides sont prévus pour les 7 Contrats de Territoire de Vie, soit 19 479 531 € de plus que lors de l'élaboration initiale en 2013, pour soutenir 496 projets portés par 156 maîtres d'ouvrage. Quant aux Projets d'Intérêt Local, l'appel à projets 2015 a donné lieu à la programmation de 318 opérations correspondant à un montant d'aides de 5 779 510 €.

Le Réseau des acteurs des Territoires de Vie a organisé 3 rencontres en 2015 autour de thématiques liées au Plan Local d'Urbanisme intercommunal, à la mutualisation (avec le concours de Mairie-Conseils) et au Système d'Information Géographique. Chacune de ces sessions a réuni entre 30 et 50 participants.

La traditionnelle matinée d'information à destination des directeurs généraux, des secrétaires de mairie et de structure intercommunale a eu lieu en septembre dans le cadre des rencontres Est Collectivités à MULHOUSE et a rassemblé 165 participants. Cette rencontre a permis d'échanger sur la loi NOTRe, le budget départemental, l'aide aux communes ou encore la mutualisation des moyens de secours du SDIS.

Par ailleurs, le Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2015-2020 a été signé le 26 avril 2015 à STRASBOURG en présence du Président de la République. Trois objectifs principaux sont assignés à ce contrat : développer la compétitivité et l'attractivité de l'Alsace ; améliorer la cohésion sociale et l'équité territoriale ; promouvoir la dimension environnementale du développement durable.

Enfin, la nouvelle génération des Contrats de Ville (2015-2020) de l'agglomération mulhousienne, de l'agglomération de COLMAR, de la Ville de SAINT-LOUIS et de la Ville de CERNAY a été approuvée par l'Assemblée départementale le 26 juin 2015. À travers ces contrats, le Département affirme son engagement en matière de solidarité pour le renouvellement urbain des quartiers retenus.

Urbanisme et aménagement

Le Conseil départemental, en tant que Personne Publique Associée aux documents d'urbanisme, accompagne les communes, intercommunalités et syndicats mixtes dans l'élaboration de leurs documents.

L'année 2015 a été marquée par un accroissement significatif de cet accompagnement, en lien avec la loi ALUR du 26 mars 2014 qui imposait aux communes disposant d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) de prescrire, au plus tard au 31 décembre 2015, la révision de leur document d'urbanisme, sous peine de caducité de ce dernier. De ce fait, de nombreuses communes ont souhaité engager la révision de leur POS dès 2014.



Maquette du projet 3Land

Le Département a ainsi participé, en 2015, à 52 réunions en tant que Personne Publique Associée aux documents d'urbanisme, contre 17 en 2014, et émis 140 avis sur des procédures d'urbanisme.

En matière d'aménagement du territoire, le Département est resté très impliqué, aux côtés des partenaires locaux, dans la poursuite des études relatives à la desserte du futur site du Technoport, ainsi que dans les études d'aménagement du quartier trinational 3Land dont une exposition

itinérante s'est déroulée en 2015 dans les trois pays, permettant à la population de prendre connaissance du projet et de faire part de ses suggestions.



Territoires et infrastructures

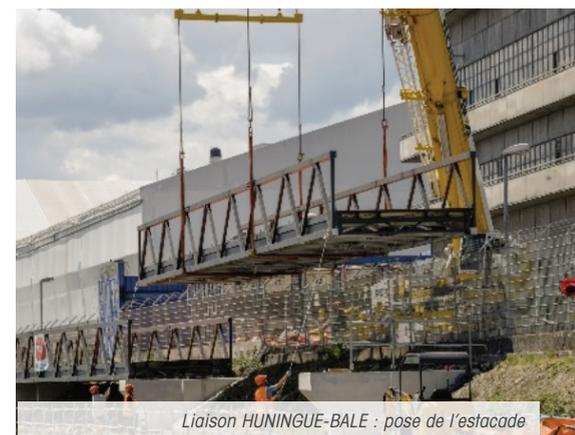
Routes, transports et déplacements

La loi NOTRe du 7 août 2015 a conforté la position du Département en matière d'aménagement et d'entretien des 2 500 km de voirie départementale qui maillent son territoire. Les actions engagées par la Direction des Routes et des Transports sur le réseau haut-rhinois ont conduit à une dépense globale de 65,8 M€ en 2015.

Politique routière

Dans le domaine des routes, les dépenses ont atteint 31,14 M€, dont 67 % consacrés à l'exploitation et à l'entretien. À travers différents dispositifs d'aides, le Département a également soutenu l'État, les communes et EPCI à hauteur de 2,04 M€ pour leurs propres investissements dans les infrastructures routières.

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement, des chantiers importants ont été menés, notamment la poursuite des travaux de l'échangeur de NIEDERENTZEN et de la traverse de ROUFFACH, ainsi que les travaux des carrefours du Pont SNCF à RIEDISHEIM, opérations particulièrement complexes au regard de l'environnement urbain du chantier. Les études nécessaires à la poursuite du programme routier ont également été lancées : études d'avant-projet, procédures d'enquête publique ou encore optimisation du projet RD419 « Déviation de BALLERSDORF » suite à l'abandon de la déviation de DANNEMARIE.



Liaison HUNINGUE-BALE : pose de l'estacade

En matière d'itinéraire cyclable, environ 5 km supplémentaires ont été créés (EGUISHEIM-HERRLISHEIM, PSA Est, FESSENHEIM - HIRTZFELDEN) marquant ainsi une légère inflexion par rapport à l'année précédente. Ceci s'explique par la densification du réseau dont les principaux circuits, prévus par le plan départemental d'itinéraires cyclables, sont aujourd'hui mis en service.

Les travaux concernant la liaison HUNINGUE-BALE se sont poursuivis avec la réalisation d'une estacade, un choix technique spécifique retenu pour longer le Rhin en toute sécurité.

Après la réalisation des parkings relais d'HABSHEIM et d'ENSISHEIM, un nouveau parking de covoiturage a été réalisé à SIERENTZ avec la participation de la Ville de BALE dans le cadre du Pendlerfonds. Parallèlement, un nouveau site internet dédié au covoiturage, commun avec le Bas-Rhin, a été mis en place en mars 2015 comptabilisant à ce jour plus de 2 000 inscrits.

Ouvert à l'automne 2014 et en complément du site Inforoutes68.fr, le site Infochantiers68.fr a atteint ses objectifs avec la mise en ligne régulière d'articles documentés destinés aux usagers haut-rhinois, concernant les chantiers identifiés comme perturbants pour la circulation.

Transports réguliers et scolaires

Le Département gère 46 lignes interurbaines, 300 circuits spéciaux et participe au transport quotidien de 32 000 élèves. Relativement stable d'une année à l'autre, les dépenses se sont élevées à 34,10 M€ en 2015.

Afin de faciliter les démarches des familles liées aux demandes de transport scolaire, un nouveau dispositif d'inscription en ligne a été mis en place à partir de juin 2015 et a contribué à l'édition de 19 760 cartes de transport.

Par ailleurs, dans le sud du département, des études de faisabilité et d'opportunité ont démarré pour la mise en place d'un Car à Haut Niveau de Service (CHNS) depuis le territoire du Sundgau vers SAINT-LOUIS/BALE.

Grands équipements et infrastructures de communication

À l'exception de la construction de la 2^e phase de la Ligne à Grande Vitesse Est (LGV Est), dont les premiers essais ont conduit à un accident dramatique au niveau de Vendenheim, aucun chantier de grande infrastructure n'a été ouvert en 2015 dans le département.

Par contre, s'agissant de la mise en place du très haut débit en fibre optique en Alsace, une avancée remarquable est à signaler. En effet, le délégataire de service public, qui sera chargé du déploiement du réseau THD Alsace, de son exploitation et de sa commercialisation, a été désigné par la Région, à savoir le groupement NGE/Altitude. Ce projet peut dès lors rentrer en phase opérationnelle de réalisation. Il se caractérise par un périmètre regroupant 831 communes alsaciennes, totalisant l'équivalent de 475 000 prises. Le montant des investissements de la tranche ferme est évalué à 449 M€.

Le Département, en tant que membre administrateur de l'aéroport de Bâle-Mulhouse, aux côtés des autres partenaires français et suisses, se réjouit également des très bons résultats de cette plate-forme, qui une fois de plus établit un nouveau record de trafic avec plus de 7 millions de passagers.

Environnement et cadre de vie

Le Département a maintenu en 2015 son effort financier et son appui en ingénierie dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie, auquel il a consacré près de 14 M€.

Eau et épuration



En matière d'eau potable, l'appui technique aux collectivités des secteurs de la Doller Amont et de la Lauch s'est poursuivi. Il s'est aussi étendu aux collectivités confrontées à un problème d'agressivité de leur eau et à la gestion patrimoniale des réseaux.

7 projets de stations d'épuration se sont concrétisés, notamment dans le bassin de la Lague, la Communauté de Communes de la Lague en ayant porté trois à elle seule.

Globalement, 47 nouvelles opérations ont été soutenues en matière d'eau et d'assainissement, pour un montant total de subventions de 2,47 M€ (dont 1,89 M€ au titre du fonds de Solidarité Urbain-Rural).

Rivières et barrages



Microcentrale à vis d'Archimède sur le Canal du Rhône au Rhin déclassé - BATTENHEIM

Le Département a contribué à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau par le biais d'études et de travaux (propositions d'actions pour les vallées de la Weiss et de la Fecht, réalisation d'un inventaire des ouvrages sur les cours de l'III et de la Thur Aval).

4,10 M€ de travaux ont été programmés sur les rivières haut-rhinoises. Plus de 170 chantiers d'aménagement ont été menés au cours de l'année 2015. L'entretien régulier du réseau hydrographique du Haut-Rhin et du canal du Rhône-au-Rhin déclassé, par le Parc d'Intervention en Matériel du Département, a représenté un

volume de travail de 8 150 heures. Le Département a mis en service, en septembre 2015, les 3 premières micro-centrales hydroélectriques sur le canal du Rhône-au-Rhin déclassé (150 MWh produits en 2015).

Les 10 barrages départementaux, situés dans le massif vosgien, ont contribué à l'écrêtement des crues et au soutien d'étiage des cours d'eau qui irriguent les vallées de la Doller, de la Thur, de la Lauch et de la Fecht. 33 500 000 m³ d'eau ont été restitués aux rivières durant l'année 2015, particulièrement sèches.

La fin de l'année 2015 a été marquée par le lancement du projet de création d'un Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) de l'III, qui pérenniserait l'action structurante du Département pour l'aménagement des rivières et la gestion des barrages.

Environnement et agriculture

La certification FSC a été reconduite en 2015 pour les 668 ha de forêts départementales. Une nouvelle zone de préemption Espace Naturel Sensible (ENS) a été mise en place à RIXHEIM, portant ainsi le nombre de zones ENS à 24 pour 4 125 ha. La mise à jour de l'Inventaire Départemental des Zones Humides Remarquables s'est poursuivie (recensement de 600 ha de zones humides et collecte de près de 3 500 données sur la flore).

Dans le cadre de la politique GERPLAN, 24 structures intercommunales et 345 communes ont été accompagnées en vue d'une gestion durable de leur patrimoine naturel. Cette politique s'est accompagnée de 1,50 M€ de crédits assurant le cofinancement des contrats agri-environnementaux, avec près de 500 agriculteurs engagés sur plus de 15 000 ha. En matière de valorisation du patrimoine arboré, près de 4 000 arbres et arbustes ont été plantés avec les communes et les syndicats de rivières, en complément des 2 500 fruitiers hautes tiges et 2 000 arbustes distribués à l'occasion de l'opération « Arbres de la Sainte-Catherine ».

Dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement, près de 90 000 journées d'animation ont été réalisées en 2015, notamment avec le public scolaire. Le Département a consacré plus de 800 000 € au fonctionnement de ces associations.



L'appui aux associations de protection de la nature, à la Brigade Verte et au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges a également été maintenu à hauteur de 2 M€. À noter que 57 978 batraciens ont été sauvés en 2015 grâce aux dispositifs mis en place le long des routes départementales, avec la mobilisation de la Brigade Verte et des bénévoles.

Dans le cadre de l'amélioration des paysages haut-rhinois, 11 communes ont bénéficié d'aides à hauteur de 269 199 € pour la mise en souterrain de leurs réseaux secs aériens.

Enfin, la fin d'année a été marquée par la clôture des opérations d'aménagement foncier de BALLERSDORF (déviation de la RD 419), SCHWEIGHOUSE-THANN, ETEIMBES, SOPPE-LE-HAUT et BURNHAUPT-LE-HAUT (LGV), soit au total 2 043 ha remembrés pour 1 260 comptes de propriétés.

Energie et recyclage



Exposition sur la prévention des déchets lors des journées techniques du réseau «compost plus»

En 2015, la diminution des ordures ménagères résiduelles s'est poursuivie, notamment dans les secteurs ayant mis en place la collecte des biodéchets et/ou ayant introduit une redevance incitative. La collecte de biodéchets, impulsée par le Département, concerne désormais 214 000 Haut-Rhinois.

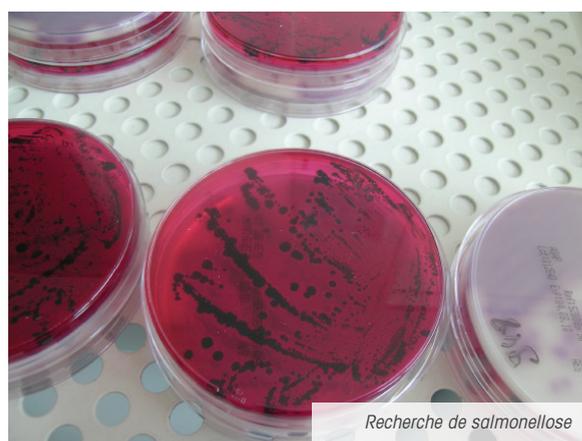
Dans le cadre du plan départemental de prévention des déchets, l'année 2015 a été axée sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. La collaboration a été reconduite avec la fédération des boulangers (sensibilisation au gaspillage alimentaire du pain), de même que celle avec les collèges haut-rhinois (collecte de piles usagées).

Une plate-forme informatique dédiée à la génération de certificats d'économie d'énergie (CEE) a été mise en place et permet à toutes les collectivités haut-rhinoises de bénéficier de recettes nouvelles pour leurs projets.

Sur le plan des relations franco-germano-suisse, l'année 2015 a vu l'aboutissement de l'étude sur le potentiel géothermique profond du Sud du Haut-Rhin.

Toutes ces actions ont été menées en adéquation avec PLANETES 68, la démarche globale du Conseil départemental en matière de développement durable.

Laboratoire vétérinaire départemental



Recherche de salmonellose

2015 a vu la réémergence en France métropolitaine de dangers sanitaires graves comme la fièvre catarrhale ovine et la grippe aviaire, ainsi que des menaces liées aux migrations naturelles ou aux importations.

Le LVD a contribué à la première mise en évidence en France du virus Usutu (flavivirus voisin du virus West Nile, mais beaucoup moins pathogène pour l'homme) sur des merles, en août 2015.

En 2015, les diagnostics effectués sur 57 espèces animales (de l'abeille au bovin) ont mis en œuvre 175 autopsies, 37 prélèvements pour recherche de rage (tous négatifs),

environ 600 analyses bactériologiques, 1 200 examens parasitologiques, 22 000 paramètres en sérologie et 1 800 analyses de biologie moléculaire. Dans le domaine alimentaire, le LVD a réalisé la recherche de radionucléides artificiels (radio-césiums) dans 269 échantillons. 389 miels ont fait l'objet d'analyses qualitatives (soit près de 2 000 paramètres).

Près de 2 500 veaux, soit 46 % de plus qu'en 2014, ont bénéficié d'un dépistage néonatal de la maladie des muqueuses sur biopsie d'oreille.



Solidarité

■ Action sociale de proximité

Présents dans tout le Haut-Rhin, à travers 34 centres médico-sociaux et 14 lieux de permanence, les espaces solidarité assurent, en proximité des populations et des publics, la mise en œuvre d'une action sociale généraliste et spécialisée dans les domaines de la lutte contre l'exclusion et la précarité, l'accès et le maintien dans le logement, l'enfance en danger, l'insertion sociale.

La Direction de l'Action Sociale de Proximité, forte de plus de 330 agents, a déployé en 2015 une nouvelle organisation territoriale pour agir plus efficacement, en améliorant la coopération avec les acteurs locaux. Cela s'est décliné concrètement par la rencontre progressive des communes (maires et élus des CCAS) pour identifier les articulations possibles en matière d'aide d'urgence, d'accès aux droits, ou encore par le montage du projet de développement social intégré à Mulhouse ou celui du groupement des acteurs solidaires du Sundgau.

Pour mieux accompagner les bénéficiaires du rSa, deux espaces insertion Sud et Nord sont en charge de la gestion territoriale du dispositif rSa et couvrent maintenant l'ensemble du Département. Ils œuvrent au quotidien à l'amélioration continue et au pilotage de ce dispositif. En 2015, ils ont reçu, lors d'entretiens, plus de 6 600 foyers.

Afin de s'adapter aux évolutions sociétales et de rendre un service le plus adapté possible aux habitants, les professionnels des espaces les reçoivent, les soutiennent et les accompagnent depuis le 1er janvier 2015 non plus jusqu'à 60 ans mais jusqu'à leur retraite. Les pôles gérontologiques prennent ensuite le relais.

Pour répondre plus rapidement et plus aisément aux demandes des usagers, l'ensemble du processus a fait l'objet d'une informatisation.

En 2015, les espaces solidarité ont réceptionné 208 670 appels téléphoniques et réalisé 82 872 accueils physiques. Les aides financières et les accompagnements liés au logement et à la fourniture d'énergie ont concerné 6 073 familles.

■ Enfance, santé et insertion

Aide Sociale à l'Enfance



Dans le cadre du projet stratégique souhaité par l'Assemblée départementale, une analyse de nos dispositifs a été réalisée dans le domaine de la protection de l'enfance. Par ailleurs, de nouvelles productions, issues du schéma départemental de protection de l'enfance 2012-2016, ont été réalisées courant 2015 : le référentiel parentalité, l'évolution des outils du protocole CRIPS, la réactualisation du règlement intérieur du placement familial... L'ensemble de ces outils contribue à agir sur les postures professionnelles.

3 605 enfants ont été concernés par une information préoccupante en 2015. L'ASE a pour vocation première d'évaluer le danger pour ces enfants et

de construire un projet individualisé pour chaque enfant confié à la responsabilité de la collectivité. Pour 2015, 2 135 mineurs confiés ont été concernés par une mesure de placement et 995 enfants par une mesure de protection administrative à domicile.

Des travaux de recherches et d'études, portant sur le devenir d'anciens mineurs confiés, ont été labellisés par l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED). Enfin, la création d'un nouvel outil, l'observatoire départemental de la protection de l'enfance, au mois de novembre dernier, permettra de développer encore davantage notre capacité à analyser, comprendre et anticiper les faits marquants de la politique de protection de l'enfance.

Cité de l'Enfance

Maison d'enfants à caractère social, non personnalisée et rattachée au Département du Haut-Rhin, la Cité de l'Enfance disposait en 2015 d'une capacité d'accueil de 75 places, répartie en 60 places d'internat et 15 places de placement familial. Son taux d'occupation était de 105 %, correspondant à 28 846 journées d'accueil réalisées. La tranche d'âge la plus représentée était celle des 13-15 ans.

Au cours de l'année 2015, 64 enfants ont quitté l'établissement. Parmi eux, 38 sont retournés chez leurs parents et 14 ont été orientés dans une autre structure plus adaptée à leurs besoins.

Un budget de 3 716 485 € a été consacré à la Cité de l'Enfance en 2015.

Maison des Adolescents (MDA 68)



Porté par le Département du Haut-Rhin et le Centre Hospitalier de Rouffach, le GIP (groupement d'intérêt public) Maison des Adolescents du Haut-Rhin (MDA 68) a poursuivi en 2015 ses missions d'écoute, d'orientation, d'accompagnement et de soins à l'attention des jeunes de 12 à 25 ans en difficulté et de leurs familles. Elle s'est également ouverte aux professionnels œuvrant dans le champ de l'adolescence.

En 2015, 1 688 jeunes ont été accompagnés, la moyenne d'âge se situant autour de 15,8 ans. Le nombre moyen d'adolescents vus chaque mois s'est élevé à 296, le

nombre de parents à 200, soit près de 500 personnes accueillies chaque mois au sein de la MDA. 5 013 entretiens et consultations ont été réalisés par l'équipe constituée de 30 professionnels (11,9 ETP). 228 professionnels extérieurs ont bénéficié des prestations de formation réalisées par la MDA68.

L'année 2015 a été marquée par l'ouverture d'une antenne, l'espace Val d'Argent à Sainte-Marie-aux-Mines. Une prise en charge spécifique a également été délocalisée au sein de la Maison des Adolescents, à savoir les consultations jeunes consommateurs proposant un accompagnement relatif aux addictions avec ou sans produit.

De nouveaux projets ont vu le jour, permettant de répondre à des problématiques récurrentes (le surpoids des adolescents, les collégiens « leaders négatifs », ...) ou nouvelles (la prévention de la radicalisation). De nouveaux partenariats ont été construits afin de bénéficier de consultations juridiques au sein de la Maison des Adolescents, de même qu'un rapprochement avec la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin qui s'apprête à devenir membre du GIP MDA 68.

Protection Maternelle et Infantile

La Protection Maternelle et Infantile a fêté son 70^e anniversaire en 2015.



Le service de PMI a assuré la poursuite de plusieurs missions de prévention et de promotion de la santé publique. Cette politique a été particulièrement volontariste en termes de lutte contre la tuberculose et de couverture vaccinale pédiatrique.



En matière de planification familiale, les actions ont principalement été développées chez les adolescents (13 à 17 ans) par un réseau « Questions d'Amour », leur donnant ainsi accès à l'information et à la consultation. Plus de 12 000 jeunes ont pu profiter de ces prestations en 2015.

Le champ périnatal a poursuivi sa dynamique grâce aux actions auprès des futurs parents. Dans ce cadre, 2 000 consultations ont été réalisées en centres de PMI ou à domicile et ont concerné 900 femmes. La même dynamique a nourri les missions de santé de l'enfant et de soutien à la parentalité. 20 % des enfants du Haut-Rhin de 0 à 2 ans ont ainsi été suivis dans les 44 points de consultation.

Enfin, le service de PMI s'est attaché à maintenir la qualité de l'accueil familial et collectif des enfants en dehors de leur famille. Cette exigence est notamment passée par la délivrance des agréments puis par le suivi des quelque 5 000 assistants maternels et des 262 assistants familiaux.

Insertion et développement local

S'agissant de l'insertion des jeunes, le Département du Haut-Rhin a mené en 2015 une politique active en direction de la jeunesse, notamment en matière de prévention spécialisée avec 2,3 M€ et 36 professionnels éducatifs qui sont intervenus auprès de jeunes en voie de marginalisation. Une évaluation de cette politique a été amorcée en 2015. Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), à hauteur de 0,38 M€, a permis de venir en aide à plus de 600 jeunes en difficulté. L'année 2015 a aussi été mise à profit pour renforcer le travail transversal et partenarial avec l'ensemble des acteurs œuvrant auprès des jeunes.

Concernant l'insertion des adultes, la croissance du chômage dans le Haut-Rhin a confirmé l'augmentation du nombre de foyers allocataires du revenu de Solidarité active (20 201 bénéficiaires du rSa socle en décembre 2015, soit + 6,5% par rapport à décembre 2014) et de la dépense d'allocation afférente. La nécessité d'agir pour insérer le public bénéficiaire du rSa est donc devenue, plus que jamais, un axe majeur.

Ainsi, en 2015, la politique départementale d'insertion a porté sur plus de 10 M€, avec 9 700 bénéficiaires accompagnés, au plus près de leurs profils et difficultés, par 60 structures subventionnées, soit plus de 250 professionnels financés par le Département. Il convient d'ajouter à ces chiffres plus de 6 000 allocataires accompagnés par les travailleurs sociaux du Département. Le taux de sortie réussie (retour à l'emploi ou formation qualifiante) s'est établi à 34 %.

L'activité du service s'est également traduite par la mobilisation et la gestion du Fonds Social Européen (recette annuelle moyenne de 0,8 M€ sur les 5,3 M€ de crédits d'insertion) et par le soutien des contrats aidés comme vecteurs de retour à l'emploi (5 M€). L'innovation a été inscrite au cœur des réflexions pour la mise en œuvre d'un plan d'actions stratégique (accès au juste droit et contrôles, propositions de bénévolat aux bénéficiaires du rSa...).

■ Autonomie

Personnes âgées



L'orientation du public vers les pôles gérontologiques tient compte, depuis 2015, du statut des personnes (retraite) et non plus de leur âge (60 ans). Dans ce nouveau cadre, 8 159 familles ont bénéficié d'une intervention d'un professionnel pour une écoute, un soutien, un accompagnement. Les travailleurs sociaux des pôles gérontologiques ont assuré 18 151 rendez-vous, dont 9 347 à domicile.

3 803 évaluations ont été réalisées dans le cadre du dispositif de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, donnant lieu à une notification de droit. 836 évaluations sociales ont été effectuées pour accéder au Fonds de Solidarité Logement, au

Fonds de Compensation du Handicap ou encore pour mettre en place des mesures de protection.

Les 4 MAIA ont poursuivi leurs travaux destinés à une meilleure coordination des professionnels de terrain. 641 personnes âgées en situation complexe ont bénéficié d'un accompagnement intensif pour faciliter leur maintien à domicile. Près de 471 aidants familiaux ont participé aux 4 conférences sur la maladie d'Alzheimer.

Plus de 7 559 prestations individuelles ont été instruites en 2015, dont 6 871 pour le soutien à domicile et 688 pour l'aide à l'hébergement.

La qualité des prestations offertes dans les établissements accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap a fait l'objet d'un suivi attentif par les services départementaux qui ont analysé finement les résultats des 129 évaluations externes réalisées par des organismes habilités. En 2015, les capacités d'accueil en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ont augmenté de 97 places, portant le taux d'équipement à 104,2 places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus. Cinq établissements ont été pourvus d'un espace spécifiquement adapté à l'accueil des malades d'Alzheimer.

Personnes en situation de handicap

Tête de réseau sur les champs du handicap, la MDPH a désormais abouti l'automatisation de sa chaîne de traitement, simplifiant ainsi les démarches pour les usagers grâce à la bonne gestion des informations, à leur facilité d'accès et d'échanges. La MDPH a traité, en 2015, 52 937 notifications de droits pour 20 213 personnes. Le délai de traitement moyen des demandes s'est établi à 3,34 mois, inférieur au délai réglementaire de 4 mois. Il est précisé que ce délai moyen a diminué alors même que le volume d'activité a été en augmentation (+ 9,3 %).

La MDPH a engagé des projets structurants, tels que la gestion électronique des listes d'attente, une expérimentation devant fournir une meilleure visibilité de la pression de la demande et un meilleur accompagnement des personnes en attente d'admission en établissement médico-social. Des procédures simplifiées ont été mises en place pour les personnes âgées demandeuses de cartes (invalidité et stationnement).

Le Fonds Départemental de Compensation du Handicap a permis d'aider 169 ménages en 2015 (financement complémentaire d'aides techniques et d'aménagements de logement pour les personnes âgées et les personnes handicapées du département).

Le Département a apporté un soutien quotidien aux personnes en situation de handicap, par le versement de prestations qui concernent :

- 933 bénéficiaires de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP) ;
- 718 personnes aidées pour effectuer le ménage, les courses, une aide au repas ;
- 2 121 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap ;
- 2 452 bénéficiaires de l'aide sociale en établissement.

Enfin, le Conseil départemental a apporté son soutien financier à des opérations de création de places, pour un montant total de subventions d'investissement de 0,5 M€. Ces aides ont permis d'améliorer le cadre de vie dans 3 établissements.

■ Études, finances et appuis de la solidarité

Coordination budgétaire

Le Département a confirmé en 2015 son rôle de partenaire des acteurs œuvrant dans le domaine social, en réaffirmant son soutien financier auprès de 82 associations pour un montant total de subventions versées de 1 796 169 €, dont :

- 278 900 € pour le secteur famille/enfance ;
- 803 139 € pour des actions de PMI et de promotion de la santé ;
- 399 630 € en direction des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;
- 314 500 € pour les structures œuvrant contre l'exclusion.

Tarifification des établissements sociaux et médico-sociaux

Le Département s'est attaché en 2015 à fixer les budgets et les tarifs de prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence tarifaire du Président du Conseil départemental. Cette mission a concerné 120 gestionnaires et environ 200 budgets pour les différentes politiques sociales du Département. La tarification contrôlée a induit un volume de 192,9 M€ au niveau du budget de fonctionnement départemental, soit plus de la moitié des dépenses sociales du Département.

Le Département a maintenu une politique volontariste d'aide à l'investissement sur le champ des personnes âgées. Les crédits, alloués à ce titre, ont représenté 2,7 M€ en 2015 et concerné 5 opérations. En parallèle, le Département a accompagné techniquement les projets architecturaux sur les 3 champs d'action sociale, afin de les optimiser et d'en rationaliser le coût. Ainsi, en 2015, le Service de Tarifification des Établissements, en collaboration avec la Direction de l'Immobilier et de la Logistique, la Direction de l'Autonomie et le service de l'Aide Sociale à l'Enfance, est intervenu en appui de 23 dossiers (opérations de constructions et restructurations).

Observatoire Haut-Rhinois de l'Action Sociale (OHRAS)

Durant l'année 2015, l'OHRAS a eu pour mission d'investiguer la thématique du rSa, à travers la mise à plat des mécanismes de compensation de l'État au Département au titre des trois allocations individuelles de solidarité. Un important travail a également été fourni afin de structurer l'information au sein de la solidarité. Un tableau de bord annuel a été mis en place, mettant en perspective des indicateurs chiffrés de contexte et les masses budgétaires pluri-annuelles pour chacune des 5 politiques sociales (PMI/santé, protection de l'enfance, insertion, personnes âgées et handicapées).

L'observatoire a initié une démarche de benchmarking, sur la base d'un certain nombre d'indicateurs d'action sociale, et poursuivi son travail d'appui auprès des directions de la solidarité (réalisation d'études récurrentes, complétées d'études spécifiques ponctuelles le cas échéant).

■ Habitat et solidarités

En 2015, le Département du Haut-Rhin a axé son intervention en matière d'habitat sur :

- la réhabilitation des logements existants et la lutte contre la précarité énergétique des ménages les plus modestes : 159 logements privés aidés et 575 400 € de subventions accordées pour contribuer à l'amélioration thermique de 188 logements sociaux ;
- la production de logements sociaux (parc HLM) : 306 nouveaux logements sociaux financés et agréés au titre de la délégation des aides à la pierre, dont 160 situés sur des communes soumises à l'article 55 de la loi SRU (20% de logements sociaux), et 468 000 € de subventions départementales en soutien à la production de logements les plus sociaux et de logements adaptés pour les personnes âgées du parc HLM ;
- les démarches d'adaptation des logements pour aider les personnes en situation de handicap à se maintenir ou à accéder à un logement adapté : aide directe accordée à 93 propriétaires et soutien apporté aux bailleurs sociaux dans leur démarche de diagnostic de leur parc ;
- le soutien aux copropriétés en difficultés : 28 copropriétés en difficultés accompagnées, dont 9 de façon approfondie ;
- l'accompagnement des ménages tenus de réaliser des travaux de sécurisation de leur habitation prescrits par un Plan de Prévention des Risques Technologiques (Thann et Chalampé) ;
- l'information et le conseil gratuits apportés aux ménages par l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Haut-Rhin (ADIL 68) : 11 600 consultations en 2015, dont 900 liées à l'amélioration thermique des logements et 880 liées aux problématiques de copropriétés.

En 2015, le Département du Haut-Rhin a dépensé au total 6,49 M€ au titre de sa politique de l'habitat, dont 5,77 M€ en investissement et 0,714 M€ en fonctionnement.



Éducation, culture et sport

■ Éducation et jeunesse

La loi NOTRe du 7 août 2015 est venue confirmer la compétence du Département en matière de collèges. Les 57 collèges publics et 12 collèges privés sous contrat d'association constituent un axe fort et prioritaire des interventions de notre collectivité.

En 2015, le Département a consacré 39,4 M€ à ces établissements qui ont accueilli 36 819 collégiens :

- 13 M€ afin de leur permettre de faire face à leurs charges de fonctionnement ;
- 18,3 M€ pour les frais de personnel concernant les agents qui assurent l'entretien courant, la maintenance technique des bâtiments et la restauration scolaire ;
- 8,1 M€ pour les investissements (y compris le matériel informatique).

Parmi les chantiers les plus significatifs pour l'année écoulée, figurent :

- l'achèvement de la construction de la demi-pension du collège R. Faesch à THANN ;
- la reprise de la restructuration du collège de LUTTERBACH ;
- la poursuite de la construction du gymnase du collège Bel Air à MULHOUSE (livraison prévue à la rentrée 2016) ;
- plusieurs travaux de maintenance, d'entretien, de réparation et de mise en conformité réglementaire sur différents sites.

Par ailleurs, le Département a soutenu divers organismes intervenant dans les domaines de la vie scolaire ou de la jeunesse, dont les sorties scolaires avec nuitées, pour un montant total de 0,9 M€.

Les secteurs de recrutement ont fait l'objet d'un suivi attentif, en lien avec l'ADAUHR. La principale modification en 2015 a concerné la commune de BOLLWILLER, anciennement rattachée au collège de SOULTZ et désormais rattachée à celui de GUEBWILLER.

Plusieurs actions liées au développement durable et à l'éco-citoyenneté ont été poursuivies, notamment dans le domaine de l'alimentation, avec l'animation « un fruit, un légume, une saison », l'approvisionnement des collèges en circuits courts et l'animation « Je mange local, c'est génial ».

La labellisation « Qualité de l'accueil, de l'entretien des locaux et de la restauration » a concerné six établissements pilotes (CERNAY, Victor Hugo à COLMAR, KAYSERSBERG, Bel Air à MULHOUSE, OTTMARSHEIM et RIEDISHEIM).

■ Culture et patrimoine



L'année 2015 a été marquée par la démarche évaluative des politiques culturelles initiée par le Conseil départemental, soucieux d'adapter son action culturelle aux nouvelles réalités sociétales. Ses conclusions guident la réflexion qui s'est engagée pour la définition des priorités culturelles du Département et leurs déclinaisons opérationnelles.

S'agissant de son action en faveur de la culture et du patrimoine, le Conseil départemental, attaché à des valeurs de diversité et de proximité, a fait le choix, malgré un contexte de fortes contraintes budgétaires, de rester aux

côtés du secteur culturel et associatif comme des collectivités, en mobilisant un crédit de 7 876 390 €.

Il a ainsi soutenu de façon volontaire, à travers différents dispositifs, de nombreux opérateurs culturels, tels que des lieux de diffusion, des musées, des syndicats mixtes animant du patrimoine castral ou mémoriel ou des collectivités engagées dans des démarches de développement culturel.

Il est par ailleurs resté fortement présent sur le champ de l'éducation artistique, compétence obligatoire dévolue aux Départements, avec le schéma des enseignements artistiques 2013-2017 qui porte l'ambition de pérenniser la vitalité et la qualité de l'important tissu de pratiques amateurs musicales, chorégraphiques et théâtrales. La dimension mémorielle des projets a été également accompagnée de façon active, notamment sur des sites emblématiques de l'histoire du Haut-Rhin, avec l'implication du Département auprès de l'association « Paysages et Sites de Mémoire de la Grande Guerre » en charge de leur labellisation UNESCO.

Les sites culturels, propriétés du Département, tels que les Dominicains, labellisés Centre Culturel de Rencontre, le Hohlandsbourg et le Parc textile de Wesserling ont participé, dans leurs domaines respectifs, à la dynamique et à l'attractivité de leurs territoires et du Haut-Rhin, en développant des projets culturels innovants.

Enfin, le Département a maintenu sa proximité avec les territoires en soutenant des équipements structurants à dimension culturelle relevant des CTV 2014-2019 pour un montant de 471 417€ ainsi que des projets d'intérêt local à hauteur de 254 126€.

Médiathèque Départementale

Un budget de 653 000 € a été consacré en 2015 à la Médiathèque Départementale qui met en œuvre l'une des compétences obligatoires du Département, à savoir le développement de la lecture publique. 339 000 documents ont été prêtés au public de 260 communes et aux 84 bibliothèques du réseau départemental, à travers 565 tournées des médiabus.

45 jours ont été consacrés à l'ingénierie au service des communes pour le fonctionnement de leurs bibliothèques et 334 animateurs de bibliothèques ont été formés. L'animation culturelle en réseau a réuni plus de 2 300 Haut-Rhinois (bibliothèques à la une sur « Peut-on rire de tout » et le festival de Contes VOOLP). Une nouvelle médiathèque intercommunale a été ouverte à Sierentz, avec l'aide du Département.

Archives Départementales

L'année 2015 a notamment été marquée par :

- l'organisation d'un colloque, en lien avec les archives départementales des Vosges, sur la thématique « Guerre des Vosges - Guerres de montagne 1914-1918 », dont une journée a eu lieu à Colmar ;
- l'inspection des archives publiques (minutes et répertoires) des 52 études notariales du département ;
- la mise en place d'un outil de gestion informatisée de la bibliothèque des archives.

Les archives départementales conservent aujourd'hui près de 28 kilomètres linéaires de documents. 11 802 boîtes d'archives ont été communiquées sur place en 2015 et plus de 13 millions et demi de pages ont été vues sur Internet.

■ Actions sportives



Le Département a toujours manifesté une forte volonté de soutenir la pratique sportive pour tous. Ainsi, sur 1 200 clubs sportifs recensés dans le département, près de 800 ont bénéficié d'une aide départementale en 2015, de même que 60 comités départementaux, dans le cadre des projets de développement de leur discipline sportive, pour un total d'environ 950 000 €.

À travers l'opération des Mercredis Sportifs, les clubs de sports collectifs (foot, basket, volley et handball) du plus haut niveau départemental sont allés rencontrer plus de 1 300 jeunes Haut-Rhinois sur tout le territoire. Le nouveau site Internet, dédié aux Mercredis et permettant de télécharger les photos de la séance grâce à une webkey offerte aux jeunes participants, a rencontré un grand succès. Les jeunes Haut-Rhinois ont également pu bénéficier en 2015 de la forte implication du Département dans les Mercredis de Neige pour l'apprentissage du ski dans les stations vosgiennes, ainsi que dans le domaine du sport scolaire, à l'école primaire et au collège.

Le Département a participé financièrement aux investissements sportifs et socioculturels de nombreuses communes et associations (construction ou réfection de salles, d'équipements de proximité, de vestiaires, douches...), notamment par les Contrats de Territoire de Vie de 2^e génération dans lesquels les projets de réalisation d'équipements sportifs sont nombreux.

Un soutien important a aussi été apporté à Mulhouse Alsace Agglomération pour l'exploitation du Centre Sportif Régional Alsace de MULHOUSE. Suite au transfert de gestion, début 2015, de cet établissement dédié à la pratique sportive à m2A, le Département s'est engagé dans un programme d'accompagnement, tant en fonctionnement qu'en investissement, dans le cadre d'une convention triennale 2015-2017.

Soucieux de contribuer à l'animation et au dynamisme des territoires, le Département a encouragé 97 manifestations sportives, dont certains événements de grande envergure, comme le Marathon de Colmar.

Enfin, l'organisation de la cérémonie des trophées du sport en octobre 2015 a permis de mettre à l'honneur l'engagement sportif et de récompenser des dirigeants et des athlètes qui se sont distingués par leurs performances et leur investissement dans la vie associative.

Un budget total de 3 632 112€ a été consacré aux actions sportives en 2015.



Administration générale et ressources

■ Ressources humaines

La loi NOTRe et la baisse drastique des dotations de l'État ont conduit le Conseil départemental à redéfinir son périmètre d'intervention et ses priorités. La DRH a contribué aux changements organisationnels induits par ce contexte. Dans ce cadre, un accompagnement individuel des agents concernés par des redéploiements a été mis en place. Par ailleurs, au niveau de l'ensemble de la collectivité, 138 entretiens ont été menés en 2015 en vue d'accompagner les agents dans leur mobilité.

La DRH a engagé des actions spécifiques pour répondre aux besoins exprimés par les agents œuvrant dans le domaine social : une formation à l'accueil de publics agressifs et à la gestion de situations de crise, ainsi qu'une nouvelle supervision destinée aux travailleurs sociaux.

Plusieurs procédures ont été améliorées dans les divers champs de compétences de la DRH. Ainsi, la dématérialisation des inscriptions aux formations du CNFPT a permis une plus grande réactivité au service des agents. La procédure d'évaluation a été simplifiée, avec à la clé des évaluations finalisées plus rapidement. En matière d'avancements de grade et de promotions internes, un outil informatique dédié à l'émission des avis et ordres de priorité des encadrants a été mis en place, en collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information. Il a simplifié grandement le circuit d'émission des avis, qui a gagné en cohérence et en lisibilité. Il répond aux observations formulées par les encadrants, les agents et les représentants du personnel lors des campagnes précédentes.

En matière de sécurité et de santé au travail, l'élaboration des documents d'évaluation des risques professionnels a été engagée pour cinq nouvelles directions, s'ajoutant aux six directions pilotes initiales. Les postes d'environ 1 400 agents ont été analysés. Des actions de prévention, validées en CHSCT, ont été lancées : formations incendie, prévention des risques liés à l'activité physique, prévention du risque routier... Le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap a été favorisé à travers des aménagements de postes et des reclassements professionnels, qui ont concerné une dizaine d'agents.

Le dialogue social s'est, quant à lui, principalement exprimé au sein des instances paritaires de la collectivité, mais aussi par le biais de réunions bilatérales entre les organisations syndicales, la Direction Générale et la DRH.

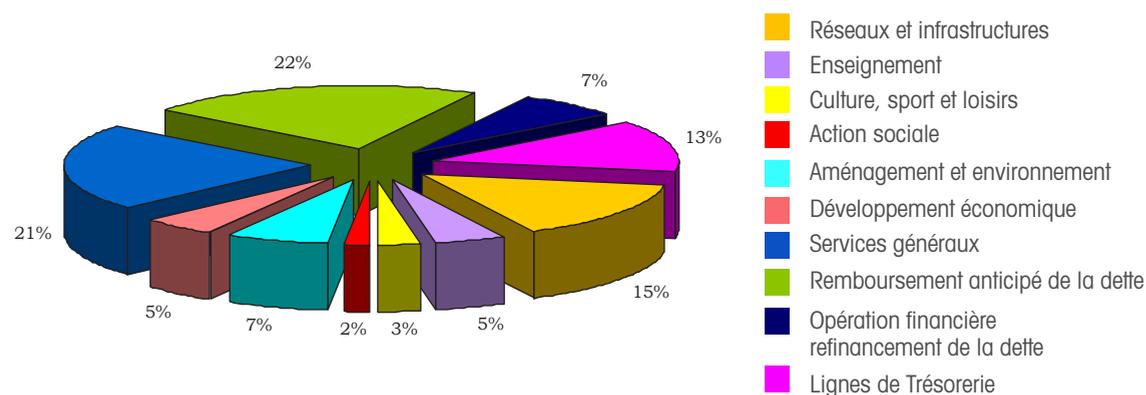
chiffres CLÉS

- Les chiffres clés de la DRH en 2015 :
- un budget global de 96,1 M€
 - 2 433 collaborateurs
 - 8 530 jours de formation dispensés
 - 72% des agents formés
 - 131 postes pourvus en interne
 - 161 stagiaires accueillis

Finances

Dépenses	Réalisées (en millions d'euros)
Dépenses d'investissement	195,5
Dépenses de fonctionnement	604,6
Totaux	800,1

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES

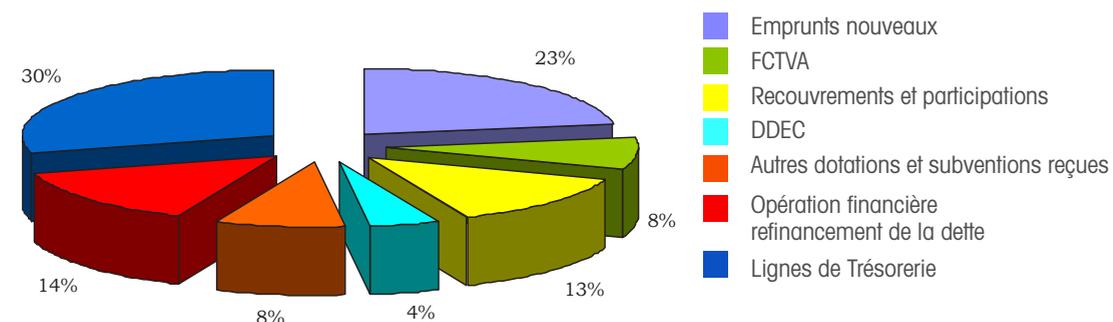


RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES

Enseignement	3 %
Réseaux et infrastructures	1,4 %
Culture, sport et loisirs	1,7 %
Prévention médico-sociale	0,5 %
Action sociale	31,5 %
APA	9 %
RSA	17,6 %
PCH	2,9 %
Aménagement et environnement	1,1 %
Transports	5,8 %
Développement économique	1,1 %
Services généraux	18,6 %
Sécurité	3,8 %
Charges financières	2 %

Recettes réelles (hors 1068)	Réalisées (en millions d'euros)
Recettes d'investissement	89
Recettes de fonctionnement	673,4
Totaux	762,4

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES



RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES

Produits des services du domaine	1,03 %	Autres dotations, subventions et participations	0,55 %
Taxes foncières sur les propriétés bâties	16,98 %	Autres produits de gestion courante	3,69 %
Fiscalité directe transférée	21,17 %	Recettes afférentes à l'APA	3,05 %
TSCA (Taxe sur les conventions d'assurance)	14,77 %	Recettes afférentes au RSA	8,37 %
DMTO (Droits de mutation)	9,46 %	Recettes afférentes à la PCH	1,13 %
Autres impôts et taxes	2,60 %	Produits financiers	0,02 %
Dotations de l'État	16,42 %	Produits exceptionnels	0,74 %

Solde de la section d'investissement : **-46,1 M€**

Solde de la section de fonctionnement : **75,5 M€**

Résultat cumulé constaté à la clôture de l'exercice 2015 : **29,4 M€**

■ Systèmes d'information



Le projet de grand plan numérique dans l'éducation, mené en partenariat avec l'Education Nationale et la participation de la commune de RIXHEIM, a été initié en mai et déployé en septembre, parallèlement au programme annuel d'équipement informatique des collèges. Plus de 655 tablettes ont été mises à disposition des élèves de 5^e et de leurs professeurs dans les 3 collèges préfigurateurs retenus.

L'équipement informatique, mis à disposition des Conseillers départementaux, a permis de dématérialiser les échanges entre l'administration

et l'Assemblée départementale. Cette dématérialisation s'est traduite par une économie d'impression de plus d'un million de feuilles liées à la transmission des rapports et leurs annexes.

Sur le plan technique, la nouvelle infrastructure, destinée à accueillir l'environnement des utilisateurs (projet NEMO), a été conçue, installée et paramétrée. Elle montera progressivement en charge en 2016. Par ailleurs, la reprise au 1^{er} janvier 2015 de la gestion du parc des 120 copieurs permettra à la DSI de lancer en 2016 un grand projet d'optimisation de l'impression.

Enfin, la mise en production progressive, en cours d'année 2015, d'une deuxième salle informatique (rue Messimy à COLMAR) permettra de répartir les serveurs sur deux lieux et d'assurer une continuité de service en cas d'incident grave. La Direction des Systèmes d'Information a conservé sa certification ISO 9001 sur le processus de gestion de la disponibilité des systèmes d'information, avec notamment l'engagement de résolution de 75% des incidents déclarés dans la journée.

En 2015, la DSI a géré un parc de plus de 9 300 équipements en exploitation, dont notamment 2 366 postes de travail, 585 imprimantes, 120 copieurs, 187 serveurs et 488 logiciels, l'ensemble étant réparti sur 98 sites différents.

■ Bâtiments départementaux et logistique



Centre routier de BARTENHEIM

Bâtiments départementaux

Hors collèges, 7,6 M€ ont été consacrés à ces immeubles, notamment à travers les projets suivants :

- livraison de la nouvelle antenne territoriale de DANNEMARIE, abritant le CMS ;
- déplacement du CMS de CERNAY de la rue des Fabriques vers le faubourg des Vosges, avec le concours des ateliers départementaux ;
- mise en service du nouveau centre routier de BARTENHEIM ;
- lancement de la restructuration du centre routier de VIEUX-FERRETTE ;
- poursuite des travaux de la médiathèque du Sundgau (livraison au 1^{er} trimestre 2016) ;
- phase finale du chantier de la Maison de l'Alsace à PARIS ;
- interventions de sécurisation et de remise en état de la toiture du bâtiment machinerie Rodolphe I du Carreau éponyme ;
- études de sites abritant des services de la collectivité en vue d'optimiser surfaces et efficacité, et de préparer la programmation future de travaux (immeuble ex-DDT à RIBEAUVILLE, ancienne DG à COLMAR, sites Doller et Drouot à MULHOUSE, ...);
- travaux de maintenance, d'entretien, de réparations diverses et de mises en conformité réglementaire sur différents sites ;
- poursuite de l'expertise technique auprès de tiers sur demandes de services départementaux (social, culturel, etc.) et dans le cadre de la convention avec le SDIS (opérations de construction neuve) ;
- élaboration en interne des agendas d'accessibilité programmés relatif aux locaux recevant du public.

Ateliers départementaux

Globalement, 1 150 interventions de maintenance ont été menées par les ateliers départementaux, notamment pour répondre aux besoins des différents services. La régie interne donne à la collectivité plus de souplesse en termes de réactivité et souvent une meilleure efficacité.

En 2015, ses équipes ont, en outre, été fortement mobilisées sur différentes opérations de restructuration, de réaménagement ou de création de locaux, notamment :

- création d'un vestiaire à l'agence territoriale routière d'ENSISHEIM ;
- réhabilitation des locaux du CMS de Cernay (faubourg des Vosges) ;
- réhabilitation complète de bureaux à la cité administrative de COLMAR ;
- assemblage de la boîte à livres placée sur le parvis du NHD.

Transactions immobilières et locations

L'année 2015 a été marquée par :

- la vente de biens départementaux devenus sans utilité pour la collectivité (1,46 M€) ;
- la restitution par l'Etat de plusieurs biens après désaffectation (anciennes sous-préfectures de GUEBWILLER et de RIBEAUVILLÉ, immeuble situé au 21 rue d'Agén à COLMAR) ;
- la vente à la Ville de RIBEAUVILLE de l'ancienne sous-préfecture ;
- des transactions foncières pour les routes et les espaces naturels sensibles (63 actes) ;
- 48 baux et conventions de mise à disposition signés (dont les baux de chasse 2015-2024) ;
- la résiliation de certaines mises à disposition de locaux devenues inutiles.

Logistique



Assemblage de la boîte à livres aux ateliers

Pour gérer les ressources logistiques, la stratégie éco-responsable (sobriété, lutte contre le gaspillage, démarche préventive plutôt que corrective...) s'est poursuivie à travers :

- l'externalisation et la recherche d'efficacité dans la mise en propreté de quelque 50 000 m² de locaux départementaux ;
- l'optimisation du parc automobile, avec 3 267 500 kms parcourus (- 9 % par rapport à 2014) et la baisse de carburant en proportion ;
- la fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle (EPI) à 450 agents via un système dématérialisé de commandes ;
- la gestion du courrier : plus de 400 000 plis affranchis (soit - 7%) pesant au total environ 15 tonnes (19%) ;
- les travaux (mise en page, reprographie, signalétique, impression grand format, commande d'enveloppes...) du service reprographie et atelier graphique, dont le nombre s'élève à près de 4 000.

■ Contrôle de gestion et pilotage des politiques publiques

L'année 2015 s'est caractérisée par les faits majeurs suivants :

- la fusion de la mission qualité et de la mission contrôle de gestion / évaluation des politiques ;
- la réalisation de l'évaluation de la politique culturelle du Département et le lancement de celle liée à la prévention spécialisée ;
- la reconduction de la certification des 6 périmètres et l'obtention d'un nouveau certificat ISO 9001 pour la maintenance du parc de véhicules et matériels de la Direction des Routes et des Transports ;
- outre des analyses ponctuelles, l'accompagnement de 6 opérations de réorganisation / restructuration, tant au sein des services de la collectivité qu'auprès de partenaires du Département.

■ Appuis juridique et documentaire

Action juridique

En 2015, le service juridique, composé de 4 juristes et d'une assistante de direction, a traité près de 821 dossiers nouveaux. Les fonctions majeures de ce service se sont articulées autour de trois axes :

- Partenaire et conseiller des services départementaux : émission d'avis et de conseils par téléphones, courriels et notes écrites, réalisation d'études ponctuelles sur des questions posées, aide juridique au montage de projets plus importants et plus complexes, veille juridique, visa des rapports, délibérations et conventions (396 dossiers nouveaux et 325 validations d'actes). Une veille juridique importante a été réalisée sur différentes lois, notamment sur la réforme territoriale (loi NOTRe), mais également sur la transition énergétique, sur le silence gardé par l'administration valant acceptation.
- Interlocuteur des tribunaux : le service a enregistré 83 contentieux nouveaux (pénal, administratif et civil), principalement dans les domaines du revenu de solidarité active (47) et des ressources humaines.
- Conseiller des collectivités locales : le service a été sollicité par les communes et leurs groupements pour le traitement de 17 affaires. Les principaux thèmes d'études abordés concernent la gestion du domaine, les pouvoirs de police ou encore le fonctionnement des institutions.

Commande publique

Depuis le 1^{er} octobre 2015, le service de la Commande Publique intervient pour tout achat supérieur à 25 000 € HT. De plus, à cette même période, une stratégie d'achat a été mise en place au sein de la collectivité départementale, à l'initiative des élus de la Commission d'Appel d'Offres, l'objectif principal étant l'optimisation des dépenses.

Sur l'ensemble de l'année 2015, 243 marchés ont été passés par le service de la Commande Publique. 35% des marchés ont contenu des dispositions prenant en compte les objectifs de développement durable, 27% intégrant des dispositions environnementales et 8% des dispositions sociales.

La plate-forme mutualisée de dématérialisation des marchés publics, alsacemarchespublics.eu, dont le Département du Haut-Rhin est co-fondateur, comptait en 2015 plus de 206 adhérents. Des rencontres ont été organisées tout au long de l'année afin de favoriser l'accès des marchés publics aux entreprises locales. La dématérialisation des procédures a aussi été poursuivie : rapports d'analyse des Commissions d'Appel d'Offres depuis juin 2015, transmission des marchés par voie dématérialisée au contrôle de légalité en phase test depuis septembre 2015.

Service Administratif de l'Assemblée



Réunion des deux assemblées départementales d'Alsace

Le Service Administratif de l'Assemblée s'est notamment chargé de la préparation et du suivi des réunions du Conseil départemental et de sa Commission Permanente. Une nouvelle mandature a débuté après les élections départementales intervenues en mars 2015. À cette occasion, le Conseil départemental du Haut-Rhin a été profondément renouvelé, compte tenu du redécoupage des cantons et de l'introduction du scrutin majoritaire binominal mixte permettant ainsi la parité dans les assemblées.

Le projet de dématérialisation des convocations et des dossiers de séances aux Conseillers est entré dans sa phase finale de déploiement, source de confort et de mobilité accrues des élus mais également d'économies.

En 2015, se sont tenues 7 séances publiques du Conseil départemental, 11 réunions de sa Commission permanente, 39 séances de Commissions thématiques, ainsi qu'une séance commune des deux assemblées départementales d'Alsace le 25 septembre à COLMAR pour délibérer sur des sujets d'intérêt local et régional majeur.

Documentation et veille

Outre la gestion du fonds documentaire et la réponse aux demandes des services, l'activité 2015 a été consacrée à la collecte, au traitement, à la mise à disposition et diffusion d'informations au sein de la collectivité.

Le service a notamment assuré la gestion centralisée des commandes d'ouvrages, des abonnements numériques et aux revues pour l'ensemble des services départementaux et valorisé les ressources via son portail documentaire Calipso (3 798 ouvrages disponibles, 1 287 articles et 935 revues). 727 prêts de documents ont été effectués sur l'année 2015 et 744 visiteurs sont venus fréquenter le service de documentation.

Les documentalistes ont réalisé des veilles informationnelles, permettant d'anticiper un grand nombre de demandes de recherches documentaires. En 2015, le service Documentation et Veille s'est attaché à rencontrer les responsables des services afin de définir ou d'actualiser leurs besoins documentaires. Cette démarche sera poursuivie en 2016.

Communication

Une Assemblée départementale renouvelée, une coopération renforcée avec le Conseil départemental du Bas-Rhin, une carte institutionnelle transformée avec la loi NOTRe, des contraintes budgétaires qui imposent des économies : l'année 2015 a vu l'environnement et les enjeux de communication profondément évoluer.

Le virage du digital et de la communication numérique

Dans ce contexte changeant, la Direction de la Communication s'est attachée à accélérer l'évolution de ses outils de communication, afin de gagner en efficacité, en réactivité, en transversalité et en proximité. Le digital et la communication numérique sont ainsi désormais au cœur de la stratégie de la Direction de la Communication. Premier relais d'information auprès des habitants, Haut-Rhin Magazine a été transformé pour « coller » au plus près du quotidien des Haut-Rhinois. Une version digitale est désormais en ligne et un site internet « responsive » et interactif, mag.haut-rhin.fr, lui est entièrement dédié. A noter également en 2015, l'édition de deux hors-série de Haut-Rhin Magazine : l'un consacré aux élections départementales, l'autre à la présentation de la nouvelle assemblée.

Autre fait marquant de l'année : la mise en place d'une mission digitale, qui a notamment pour objectif de déployer la communication numérique dans les pratiques quotidiennes des personnels départementaux et l'organisation des services aux habitants. La refonte du site internet Haut-Rhin.fr est le premier grand chantier de la mission. Par ailleurs, le Département est de plus en plus présent sur les réseaux sociaux (comptes Facebook, sites internet thématiques, Périoscope, etc.) Les reportages photos sont repris quotidiennement sur ces réseaux. Une nouvelle photothèque a été mise en ligne fin 2015.



Slow Up

De nouveaux événements

En parallèle, la Direction de la Communication a su rester mobilisée sur ses missions classiques d'édition, de relations presse, d'appui aux événements, de valorisation des grandes politiques départementales ou des projets conduits par les directions.

À noter parmi les actions ainsi accompagnées : « Manger local c'est génial », la rentrée scolaire, l'expérimentation des tablettes numériques auprès de collégiens, le slowUp, les mercredis sportifs, l'installation de micro-turbines, le bilan annuel « développement durable », les actions de la CLIS -édition d'une lettre annuelle-, le salon des assistantes maternelles, le dispositif de viabilité hivernale, le budget départemental, la rentrée politique, les journées Est-Collectivités, l'émission « Le Tour des Cantons » sur Alsace20, la réunion commune des deux assemblées départementales...



Un budget total de **920 000 €** en 2015

10 métiers : chargé de communication, chargé de développement, chargé de veille médias, attaché de presse, web journaliste, directeur artistique, photographe, comptable, assistante de direction, directeur de communication

237 dossiers et communiqués de presse produits

199 articles publiés sur la salle de presse

14 000 articles mis en ligne sur le panorama presse

2 100 visiteurs quotidiens sur le site internet

3 numéros de Haut-Rhin Magazine et 2 suppléments

1308 000 exemplaires de Haut-Rhin Magazine distribués

8 sites internet thématiques développés et gérés

4 pages Facebook créées et animées

5 545 like sur la page Facebook Conseil départemental du Haut-Rhin.

1094 followers sur le twitter @pressecg68

Contact

Conseil départemental du Haut-Rhin

Direction générale des services

100 avenue d'Alsace - BP 20 351

68 006 COLMAR CEDEX

Tél. 03 89 30 61 00

Fax : 03 89 21 64 41

e-mail : direction-generale@haut-rhin.fr

Une version de ce rapport d'activité
est disponible sur le site internet :

www.haut-rhin.fr

Conseil départemental



Haut-Rhin